

ASSEMBLÉE NATIONALE
18 juin 2023

**TRANSPOSITION DE L'ACCORD NATIONAL INTERPROFESSIONNEL RELATIF AU
PARTAGE DE LA VALEUR AU SEIN DE L'ENTREPRISE - (N° 1272)**

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS269

présenté par
M. Margueritte, rapporteur

ARTICLE 3

À la seconde phrase de l'alinéa 9, après le mot :

« national »,

insérer le mot :

« et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.